

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE

Se reporter aux **Sections 2.9, 5.2 et 5.3** les détails de ce qui est compris (et ce qui n'est pas compris) dans les taux horaires des membres de l'équipe de base. Se reporter à l'Annexe 5 pour la description détaillée des niveaux de responsabilité de la classification des emplois. Voir les **Sections 2.3 et 2.4** en ce qui concerne les ajustements futurs potentiels aux frais.

Afin de faciliter l'évaluation des propositions, les candidats doivent inclure les taux horaires et unitaires qui s'appliqueront pour la première année de contrat pour les suivants :

DESCRIPTION	TAUX HORAIRE ANNÉE 1 (\$/HEURE) (A)	FACTEUR DE PONDÉRATION (ÉSTIMÉ) (B)	TOTAL (\$) (A x B)
Ingénieur Niveau F	\$ / hr	40	
Ingénieur Niveau E	\$ / hr	100	
Ingénieur Niveau D	\$ / hr	250	
Technologue Niveau D	\$ / hr	300	
Dessinateur/opérateur de CAO	\$ / hr	400	
Surveillant des travaux de construction	\$ / hr	150	
Traduction	\$ / mot	100mots	
Essai de compression du béton Pour les bris précoces, les performances et les réserves. Ceci inclut les travaux sur site et en laboratoire	\$ / chq	3 séries de 3	
Test d'affaissement de béton et aéromètre	\$ / chq	3	
Test Proctor Standard pour l'Ontario	\$ / chq	1	
Test Proctor Modifié pour le Québec	\$ / chq	1	
Analyse granulométrique	\$ / chq	5	
Test nucleodensimètre de sol comprend l'équipement et le technicien	\$ / chq	1	

DESCRIPTION	TAUX HORAIRE ANNÉE 1 (\$/HEURE) (A)	FACTEUR DE PONDÉRATION (ÉSTIMÉ) (B)	TOTAL (\$) (A x B)
Test nucleodensimètre d'enrobé bitumineux comprend l'équipement et le technicien	\$ / chq	1	
Enquête sur la Surface des Chaussées EV Nano qui sont ensuite comparés aux critères de sécurité	\$ / km	10	
Étude Par Radar à Pénétration de Sol à une profondeur de 0,3 à 0,6 mètre	\$ / km	10	
Forage de l'Asphalte avec Essai de Pénétration Dynamique au Cône <ul style="list-style-type: none"> • Routes • Ponts 	\$ / chq \$ / chq	10	
Échantillonnage et Tests en Laboratoire (Échantillonnage avec Carottier Fendue etc.)	\$ / chq	5	
Gestion du trafic pour les routes urbaines de 10 km	\$ / 10km		
Chemins d'accès 10km et	\$ / 10km		
Promenades 10km	\$ / 10km		
Contingence - Mobilisation d'équipement de forage pour les routes urbaines/ chemins d'accès et promenades	Allocation de 10 000\$		
Total de l'offre financière excluant taxes:			

Les taux horaire/unitaire doivent être indiqués en devises canadiennes.

- **Le fait de ne pas indiquer un taux approprié pour chaque classification mentionnée ci-dessus entraînera le rejet de la proposition.**
- Les coûts suivants seront inclus dans les taux horaires et ne seront pas remboursés séparément :
 - les frais de déplacement et les dépenses connexes engagés sur le territoire de la région de la capitale nationale (p. ex., Gatineau, Ottawa et les environs) comme :
 - le temps de déplacement;
 - les tarifs des déplacements;
 - le kilométrage;
 - les frais de stationnement;
 - les frais de taxi.
 - les coûts de reproduction et de livraison des dessins, des fichiers de CDAO, des devis et des autres documents techniques spécifiés dans le mandat;
 - les dépenses courantes de bureau, p. ex., toutes les photocopies, les frais d'ordinateur, l'Internet, les téléphones cellulaires, les appels interurbains et télécopies, y compris ceux qui sont échangés entre le bureau principal du Consultant et les succursales, ainsi qu'entre les bureaux du Consultant et ceux des autres membres de l'équipe;

- les frais de messagerie et de livraison pour les produits livrables spécifiés dans le mandat;
- les postes de travail d'ordinateur interne;
- les frais de relevés graphiques;
- le matériel de présentation;
- la location d'espace à bureaux.
- et toutes les autres dépenses indiquées dans le mandat que la Commission ne rembourseront pas.
- Les débours suivants ne doivent pas être inclus dans les taux horaires. Avec l'approbation préalable du RC de la CCN ils seront remboursés au Consultant au prix coutant ou comme décrit ci-dessous:
 - les coûts extraordinaires de reproduction et de livraison des dessins, des documents, du matériel de présentation, des fichiers CDAO, des devis et d'autres documents techniques supplémentaires, afin de satisfaire aux demandes de la CCN;
 - les frais extraordinaires de transport des échantillons de matériel et des modèles supplémentaires à ceux qui sont spécifiés dans le mandat;
 - les frais pour les approbations et les permis pour mener des enquêtes sur le terrain et des essais de matériaux;
 - les frais de déplacement et d'hébergement extraordinaires, exigés par la CCN seront remboursés conformément à la Politique du Conseil du Trésor sur les voyages qui est en vigueur;
 - d'autres débours extraordinaires effectués, s'ils sont:
 - raisonnablement engagés par le Consultant;
 - liés aux services requis pour une commande subséquente.
 - Dans tous ces cas, les exigences extraordinaires devraient être décrit et estimées dans le mandat pour les commandes subséquentes ou, si leur besoin est seulement identifié durant la commande subséquente, officialisées et approuvées par écrit à l'avance par le gestionnaire de projet de la CCN.
- Tous les débours payables doivent être détaillés et assortis de reçus, autant que possible.

Le fait de ne pas inclure un taux unitaire approprié pour un élément de la grille tarifaire décrit ci-dessus entraînera le rejet de la proposition.

Nom de la firme _____

Soumis par _____

Signature et date _____

(Remarque : en signant ce formulaire, le/la signataire confirme être autorisé(e) à lier légalement la firme.)